



## Conditions Générales de Vente pour la Privatisation des Espaces – Les Nenettes du Vin, La Cave

### Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la privatisation d'espaces proposés par Les Nenettes du Vin, La Cave, SAS au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS de Saint-Denis de la Réunion, sous le numéro 892 488 560, dont le siège social est situé au 335 rue Saint-Louis, 97460 Saint Paul.

Ces CGV sont portées à la connaissance de toute personne physique ou morale souhaitant privatiser tout ou partie de l'établissement via le formulaire de demande de devis. Toute commande ou réservation de prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

### Article 2 – Dispositions Générales

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les privatisations d'espaces conclues entre Les Nenettes du Vin, La Cave et le client. Elles sont opposables à partir du moment où le devis a été accepté par le client. Toute dérogation devra être formalisée par écrit entre les parties.

### Article 3 – Description des Services de Privatisation

Les Nenettes du Vin, La Cave propose la privatisation de ses espaces pour des événements, incluant l'espace intérieur et la terrasse. L'offre de privatisation comprend la réservation pour une date spécifique avec un nombre de participants et une durée déterminée.

Les formats d'événements proposés sont :

- Journée complète : 8 heures
- Demi-journée : 4 heures
- Cocktail : 4 heures



Les Nenettes du vin - La Cave  
335 B rue Saint-Louis 97460 Saint-Paul  
+262 262 78 73 34  
[contact@lesnenettesduvin.com](mailto:contact@lesnenettesduvin.com)  
siret : 89248856000012



L'offre inclut :

- Mise à disposition des espaces privés fermés pour garantir la confidentialité
- Mobilier (tables et chaises) selon le nombre de participants
- Préparation de l'espace avant l'événement
- Équipements techniques : paperboard, écran, vidéoprojecteur (selon devis)
- Accès internet Wi-Fi
- Accès aux sanitaires
- Nettoyage et entretien des locaux après l'événement

Services additionnels possibles sur demande et après acceptation d'un devis :

- Restauration (buffet ou service à table)
- Animations (atelier dégustation, cours d'œnologie)

La privatisation est validée après prise de contact via le formulaire sur notre site ([lien du formulaire]) et acceptation du devis. Le choix de la formule et des prestations doit être confirmé 7 jours avant l'événement.

#### Article 4 – Commandes et Réservations

La réservation d'un espace se fait par acceptation d'un devis établi par Les Nenettes du Vin, La Cave. Le client doit retourner le devis signé, accompagné d'un acompte de 30 %.

Le solde est à régler sur place, en espèces ou par chèque. Les cartes cadeaux peuvent également être utilisées si elles ont été délivrées dans le cadre des anciennes prestations.

#### Article 5 – Conditions d'Annulation et de Modification

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation par le client. Les frais suivants s'appliquent en fonction de la date d'annulation :

.....

Les Nenettes du vin - La Cave  
335 B rue Saint-Louis 97460 Saint-Paul  
+262 262 78 73 34  
contact@lesnenettesduvin.com  
siret : 89248856000012



- Annulation à plus de 14 jours : 30 % du devis sera facturé
- Annulation entre 8 et 14 jours : 50 % du devis sera facturé
- Annulation à moins d'une semaine : 70 % du devis sera facturé

En cas d'annulation ou de modification liée à une décision administrative (COVID-19), aucun frais d'annulation ne sera facturé, sauf si cette décision survient à moins d'une semaine de l'événement. Dans ce cas, les frais engagés auprès de nos fournisseurs seront facturés.

#### Article 6 – Cas de Force Majeure

Les Nenettes du Vin, La Cave ne pourra être tenue responsable de l'inexécution d'une prestation en cas de force majeure ou d'événements imprévus rendant impossible la tenue de l'événement (exemple : catastrophe naturelle, décision administrative, etc.). Dans un tel cas, la partie empêchée devra informer l'autre partie dès que possible.

#### Article 7 – Loi Applicable et Attribution de Compétence

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents pour en connaître.

Date d'entrée en vigueur : 20 septembre 2024

---

Les Nenettes du vin - La Cave  
335 B rue Saint-Louis 97460 Saint-Paul  
+262 262 78 73 34  
[contact@lesnenettesduvin.com](mailto:contact@lesnenettesduvin.com)  
siret : 89248856000012